

Montréal, le 16 août 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Distributeur et personnes intéressées

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour
l'année tarifaire 2019-2020
Dossier de la Régie : R-4057-2018**

La Régie de l'énergie (la Régie) souhaite entendre le Distributeur et les personnes intéressées¹ dans le dossier mentionné en objet, sur l'opportunité ou non de suspendre l'examen des interventions en efficacité énergétique du Distributeur² considérant l'examen en cours des programmes et mesures du Distributeur dans le cadre de la demande de Transition énergétique Québec³ (TEQ).

Par ailleurs, la Régie souhaite entendre les participants à l'audience sur le traitement réglementaire applicable dans l'hypothèse où elle déciderait de suspendre l'examen des interventions en efficacité énergétique du Distributeur jusqu'à ce qu'une décision soit rendue dans le cadre de l'aspect 2 de la demande de TEQ. Elle souhaite également les entendre sur tout autre sujet en lien avec l'approbation du budget pour les interventions en efficacité énergétique permettant de fixer les tarifs d'électricité du Distributeur pour l'année 2019-2020.

À cet égard, la Régie convoque une audience qui aura lieu **le 24 août 2018, à compter de 9 h**, dans la salle Cornelius Krieghoff de ses bureaux de Montréal.

Toutes personnes intéressées à participer à l'audience publique doit confirmer à la Régie, **au plus tard le 20 août 2018 à 12 h**, son intention de comparaître lors de l'audience du 24 août 2018. Cette demande doit être transmise au Distributeur au même délai.

¹ Soit, les personnes intéressées qui ont manifesté leur intérêt à traiter l'enjeu sur les interventions en efficacité énergétique dans leur demande d'intervention déposée le 13 août 2018.

² Pièce [B-0026](#).

³ Dossier R-4043-2018.

De plus, afin de planifier cette audience et de prévoir le temps à allouer à chacun, la Régie demande à tous les participants de lui présenter, **d'ici le 21 août 2018 à 12h**, les informations suivantes;

- le temps prévu pour son argumentation; et
- tout autre commentaire utile à l'établissement du calendrier d'audience.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml